



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

JENNER
— ASSOCIATION —

Paris, le 19 mai 2025
14h00 - 18h00

PARIS, BFM ESPACE CRISTALIA
60 RUE DE LA GLACIÈRE 75013 PARIS

DÉCENTRALISER ET LIBÉRER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

JENNER : UN ESPACE DE RÉFLEXIONS SANS PARTI-PRIS

LES IDÉES QUI NOUS RÉUNISSENT

Issus du secteur de la santé, nous partageons avec beaucoup d'acteurs, la nécessité de transformer un système de santé en situation de crise. Ce constat se double d'une conviction: la modestie des résultats obtenus par les multiples réformes entreprises depuis les lois Juppé s'explique très largement selon nous, d'une part par un modèle institutionnel trop centralisé induisant irresponsabilité, et emprise bureaucratique, d'autre part des modes de gestion décourageants freinant la dynamique des acteurs.

Jenner favorise les rencontres entre les acteurs en santé et le monde politique pour construire sur des légitimités plus décentralisées une vision à long terme, offrant aux acteurs un environnement créateur de responsabilités.

ÉVÉNEMENT GRATUIT

Nombre de places limité

Programme

**en attente de confirmation*

14h : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h20 - 14h40 : POURQUOI CRÉER UN NOUVEAU THINK-TANK SUR LA SANTÉ

Intervenant : *Alain Milon, membre de la commission des affaires sociales du Sénat, Président de la mission d'évaluation et de Contrôle de la sécurité sociale, Président de Jenner*

14h40 - 15h30 : QUELLES SOLUTIONS RESTE-T-IL POUR REFORMER LE SYSTÈME DE SANTÉ EN FRANCE ?

Intervenant : *Jean de Kersavadoué Expert santé, Journaliste*

Discutant : *Gérard Vincent, ancien délégué général de la FHF*

15h30 - 16h15 : POUR FAIRE FACE À LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ, FAUT-IL CONFIER AUX CONSEILS RÉGIONAUX DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS ?

Intervenant : *Xavier Bertrand,* Président de la Collectivité territoriale du Nord – Pas de Calais*

Discutant : *André Lestienne, ancien directeur général du CNEH*

16h15 - 16h45 : LES ESPIC SONT-ILS MIEUX ARMÉS POUR DYNAMISER LE MANAGEMENT HOSPITALIER?

Intervenant : *Docteur Maxime Raux, Chef de service de chirurgie Vasculaire et Endovasculaire (Fondation Saint-Joseph Paris)*

Discutant : *Pascal Forcioli, directeur d'hôpital honoraire*

16h45 - 18h : QUELLES RÉFORMES SERAIENT UTILES ? LESQUELLES SONT POSSIBLES ? : LA VISION DES ACTEURS

Intervenants : *François Braun, Ancien Ministre*

Sophie Beaupère, Déléguée Générale d'UNICANCER

Sophie Desaulle, Présidente de la FEHAP

Lamine Gharbi, Président de la FHP

Olivier Mariotte, Président NILE

Arnaud Robinet, Président de la FHF*

Animé par : *Guy Collet, directeur d'hôpital honoraire*

18h : FIN DU COLLOQUE

L'association Jenner : repenser le système de santé

Dans le domaine de la santé, l'action de l'Etat s'est nourrie depuis plus de 30 ans d'une étrange illusion. Confronté de manière récurrente à une insuffisance de ressources, l'Etat entend répondre à la dynamique des besoins de santé des français par un raccommodage continu de son modèle d'origine.

Pourtant de manière incessante, l'Etat réforme mais sans que les résultats soient à la hauteur de ses efforts : échec de la régulation financière malgré l'ONDAM, déception des résultats en matière de déserts médicaux contrariés par la liberté d'installation des médecins, déconvenue du renouveau managérial hospitalier contredit par l'immobilisme statutaire public, absence de réelles marges d'action des élus régionaux que l'Etat a généreusement compensé en leur offrant de participer aux conseils d'administration des ARS.

Nous sommes pourtant convaincus que le maintien du statu-quo institutionnel actuel a des effets désastreux. Il enferme les solutions dans un cadre devenu inopérant qui entraîne la défiance et la déresponsabilisation des acteurs de santé.

Ce qui rend difficilement audible les partisans d'un nouveau modèle plus décentralisé et responsable, c'est que les défenseurs du système actuel, le font au nom du respect d'un principe auquel nous sommes tous attachés : l'égalité d'accès aux soins pour tous. Mais pour eux, au nom de l'égalité républicaine, aucune différenciation régionale n'est admise, de même qu'au nom des valeurs du service public, aucune adaptation des statuts publics n'est recevable.

Les pourfendeurs de la décentralisation pensent qu'un système de santé décentralisé est forcément plus coûteux et inégalitaire qu'un système étatique. Ce n'est pas ce que la littérature comparative des systèmes de santé nous conduit à penser. C'est en tout cas une raison suffisante pour que Jenner ouvre le débat.

Les fondateurs de Jenner

Marie-Claude **DUMONT**, Yves **GAUBERT**, Bernard **GARRIGUES**, Alain **MILON**,
Dominique **MAIGNE**, Gérard **VINCENT**

Décentraliser et libérer notre système de santé (Réf. JEN25)



Demande d'inscription

Sur le site **www.cneh.fr** - rubrique événement
formation@cneh.fr

Le 19 mai 2025, de 14h à 17h, BFM espace Cristalia
60 Rue de la Glacière 75013 Paris

INSCRIPTION GRATUITE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Participant*

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom
Fonction Service
Etablissement
Tél E-mail

Personne en charge de l'inscription

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom
Fonction Etablissement
Tél E-mail

***Tous les champs sont obligatoires**

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Ces données sont conservées 2 ans puis détruites. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de votre participation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur Général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date

Signature